

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 31 mai 2017

Le Conseil Municipal de la commune de Pommier de Beaurepaire dûment convoqué, s'est réuni le 31 mai 2017 sous la présidence de Madame Mireille BOUVIER, Maire en exercice.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 mai 2017

Présents : BOUVIER Mireille, COUDERT Bernard, GABILLON Raphaël, CARAZ Gérard, ARGOUD Guillaume, FAIVRE Claude, SANCHEZ Stéphanie, PACALET Isabelle, COLLION Cindy, LEDEZ Sandrine, AVONT Laëtitia, GALAMAND Lilian.

Absents excusés : HERNANDEZ Philippe. PERON Christian.

Secrétaire : SANCHEZ Stéphanie

1- Commission ECLAIRAGE PUBLIC

Demande de financement au SEDI pour travaux d'éclairage public sur le parking: Délibération n°2017-05-01

Madame le Maire rappelle que dans un souci de réaliser des économies d'énergie, la municipalité s'est engagée à revoir l'ensemble de l'éclairage public, notamment avec le remplacement des luminaires actuels par du LED.

Sur 2017, la rénovation du parc, pourrait se poursuivre, elle informe du rendu de l'étude du SEDI :

Description des travaux :

- Remplacement de 18 lanternes SHP vétustes par des lanternes LED sur le parking de la salle des fêtes.

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- | | |
|--|---------------|
| - prix de revient prévisionnel TTC de l'opération estimé à : | 15 743€ |
| - montant total de financements externes : | 14 379€ |
| - participation aux frais du SEDI: | 75€ |
| - contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération : | 1 289€ |

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte:

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante au SEDI.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et délibéré à l'unanimité des membres votants :

- **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient : 15 743€

Financements externes : 14 379€

Participation prévisionnelle : 1 364€

(frais SEDI + contribution aux investissements)

- **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : **1 364€**

2- Commission FORET COMMUNALE

Création d'une mare : information

Une mare est porteuse de nombreux symboles. Ces lieux participent, à leur échelle, à des actions de préservation et de sensibilisation aux milieux naturels : maintien des zones humides, éducation environnement, corridors biologiques, maintien de la biodiversité....

Monsieur Claude FAIVRE, informe les membres du Conseil Municipal de la proposition de l'Office National des Forêts de procéder à des travaux environnementaux sur la parcelle n°8, canton du Grand Bois en créant une mare dans l'ancienne piste de cette parcelle en creux qui n'est plus utilisée, fréquentée uniquement par les motos et les quads. Ces travaux estimés à 3 160€ H.T. sont subventionnés par le Conseil Départemental de l'Isère à hauteur de 2 250€/mare.

Le Conseil Municipal souhaitant plus de renseignements reporte cette proposition en séance du mois de juin.

3- Commission VOIRIE

Achat d'un broyeur d'accotement : information

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de réaliser rapidement l'acquisition d'un broyeur d'accotement pour les travaux de nos chemins communaux, l'ancien devenu obsolète et présentant de nombreuses défaillances mécaniques engendrant des charges de fonctionnement importantes.

M. Claude FAIVRE et M. Guillaume ARGOUD sont chargés de la comparaison des différents matériels et de faire établir des devis.

Madame le Maire rappelle que cette acquisition a été prévue au budget d'investissement 2017.

4- Commission BATIMENTS

Opération d'aménagement des salles communales « accessibilité aux personnes à mobilité réduite » : information

Monsieur Bernard COUDERT informe les membres du Conseil Municipal que les travaux débiteront en septembre.

Ces travaux d'accessibilité se décomposeront en deux phases :

- depuis la voie publique et le parking public
- depuis le parvis

Des informations complémentaires seront données en séance de juin, après visite sur site des membres du bureau d'études pour finaliser le projet.

5- Commission SCOLAIRE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de participation financière de Madame la Directrice du groupe scolaire pour un séjour en classe découverte des classes CP/CE1 et CE2 sur trois jours à Villard de Lans.

Elle précise que cette sortie est financée en grande partie par le Sou des écoles, reste à charge des familles 30€ par enfant. Cette demande était adressée dans un 1^{er} temps au CCAS, dont les membres lors du Conseil d'administration du 23 mai 2017 y ont répondu défavorablement estimant que ce dernier assiste et soutient les familles en difficulté, dans le cadre de ses missions sociales, lorsque ces dernières en font personnellement la demande.

Cette requête similaire a une demande de subvention n'entre pas dans le champ d'intervention du CCAS.

Madame le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal pour une participation de la commune au coût de ce séjour scolaire, ces derniers refusent la participation communale estimant que le budget alloué chaque année aux activités scolaires et périscolaires est déjà très important.

6- Commission CIMETIERE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission de Monsieur Stephen ROBIN, il est nécessaire d'étoffer cette commission de travail, notamment avec pour missions :

- la mise à jour du règlement des concessions
- l'assistance au service administratif pour l'élaboration d'un plan informatisé permettant de répertorier chaque concession, sa durée, son possible renouvellement et les personnes qui y reposent.

Membres de la commission : Guillaume ARGOUD, Bernard COUDERT, Isabelle PACALET.

Calendrier

Réunion du Conseil Municipal :

- mercredi 28 juin 2017 à 19H30

Fin de séance : 21H30

Le Maire, Mireille BOUVIER